

*Travaux de la Chambre***L'AGRICULTURE**

**L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex):** Madame la Présidente, cette semaine, le gouvernement de la France a fait certaines concessions relativement à la production de graines oléagineuses, qui sont considérées comme un développement important dans les négociations du GATT.

Récemment, un membre de l'autre endroit très bien informé a déclaré qu'un accord du GATT ferait suite au sommet du Groupe des Sept, à Tokyo, en juillet. Le même sénateur conservateur a déclaré que les offices de commercialisation au Canada disparaîtront et seront remplacés par un système de tarification.

• (1500)

Le gouvernement peut-il nous dire quand il a changé sa position? Pourquoi la change-t-il? Pourquoi renonce-t-il à l'alinéa 11(2)c), au moment où les États-Unis s'orientent vers une production planifiée dans leur industrie laitière?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Madame la Présidente, nous n'avons pas changé notre position. Celle-ci est toujours la même. Cette position unifiée est appuyée par tous les intervenants dans le secteur de l'agriculture et consiste à protéger les offices de commercialisation et à s'efforcer d'obtenir la clarification et le renforcement de l'alinéa 11(2)c).

Le député est bien au courant de cette position et je sais qu'il l'appuie aussi.

\* \* \*

**LES PAIEMENTS DE TRANSFERT**

**L'hon. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances.

Hier, le ministre de l'Environnement, à titre de candidat à la direction de son parti, a déclaré qu'il réduirait de quelque 8 milliards de dollars les paiements de transfert aux provinces, ce qui est contraire à ce que le ministre des Finances a dit à diverses occasions.

Je sais que la ministre de la Défense nationale a déclaré que le ministre de l'Environnement n'a jamais détenu un gros portefeuille au sein de ce gouvernement. Néanmoins, est-ce que le ministre des Finances va se

lever à la Chambre pour désavouer le ministre de l'Environnement, défendre son budget et refuser. . .

**Mme le vice-président:** Le député, qui connaît bien les procédures, sait que sa question est irrecevable.

\* \* \*

[Français]

**LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU**

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Le gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse veut exempter des clubs sportifs d'armes à feu de cette province du projet de loi fédéral C-17, en leur permettant de pratiquer le tir avec des armes à feu paramilitaires et semi-automatiques avec des chargeurs à balles de grande capacité. Pourtant, ces armes sont dangereuses pour la population de cette province.

Ma question est la suivante: Le ministre peut-il expliquer les raisons pour lesquelles ce gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse obtient des passe-droits d'ordre criminel au Canada?

**L'hon. Pierre Blais (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Madame la Présidente, en fait, le député devrait se rappeler que le Parlement, l'année dernière, a délégué l'autorité, pour désigner les compétitions de tir, aux procureurs généraux des provinces, tout comme l'identification de ces compétitions. Les provinces vont donc procéder à cette identification-là.

J'ose espérer qu'il y aura une certaine harmonisation d'une province à l'autre. Je sais que la décision de la Nouvelle-Écosse reçoit même actuellement certaines critiques. Je vais suivre cela de très près avec mes fonctionnaires. Je vais attendre de voir comment les autres provinces vont réagir également, mais je suis cela de très près.

\* \* \*

[Traduction]

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE****DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

**M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est):** Madame la Présidente, je demande au leader du gouvernement à la Chambre de confirmer les travaux qui restent pour aujourd'hui. Si je comprends bien, nous pour-